



COMMUNIQUÉ

Nous avons appris la décision du tribunal de commerce de brader purement et simplement la SNCM pour 3,7 millions d'euros et le licenciement de plus de la moitié des salariés.

Des mois et des années de tergiversation pour aboutir à cette décision inique. Ceci est inacceptable ! L'UD FO des Bouches-du-Rhône soutient totalement le syndicat FO des sédentaires de la SNCM et l'intersyndicale qui, dans l'unité, depuis samedi, sont en grève pour refuser cette braderie sans nom.

Les revendications des personnels sont légitimes, ils n'ont aucune autre possibilité que la grève pour s'opposer aux licenciements, pour se battre pour le maintien de la SNCM avec tous ses emplois : marins et sédentaires, pour préserver le pavillon de 1^{er} registre, seule garantie des statuts et des conventions collectives et pour garantir la continuité territoriale entre la Corse et le Continent, seuls à même de se prémunir contre le transport maritime low-cost généralisé, qui conduira, inexorablement, à la dégradation des conditions de travail des personnels comme des conditions de transport des passagers et des marchandises.

Marseille, le 23 Novembre 2015

Le Bureau de l'UD FO 13